



## ASSURANCES PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS DU BIEN ÊTRE

ADHÉRENTS À L'Association Française de Thérapie Crânio-Sacrale Biodynamique (AFTCSB)

### BULLETIN D'ADHÉSION AU CONTRAT DE PROTECTION JURIDIQUE CFDP N° 695YBEINDIV/

Cette garantie est assurée par CFDP Assurances, Entreprise régie par le Code des Assurances, S.A. au capital de 1 600 000 €, RCS LYON 958 506 156 B, ayant son siège social 1, Place Francisque Regaud - 69002 LYON.

### CERTIFICAT D'ADHESION AU CONTRAT DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE RCDD

Cette garantie est assurée par GENERALI IARD SA au capital de 59 493 775€ régie par le code des assurances RCS Paris 552 062 663 Siège social:7Bd Haussmann 75009 PARIS

#### Nom ou Raison sociale:

N° de SIRET :

Adresse :

CP / Ville

Téléphone :

E-mail :

*(E mail ESSENTIEL car attestation sont adressées uniquement par courriel)*

#### Déclare exercer la pratique de Thérapie Crânio-Sacrale Biodynamique

**Condition de garantie : La garantie est accordée sous réserve que l'adhérent soit membre actif de AFTCSB**

- dispose des qualifications et/ou formations nécessaires à la pratique de son activité
- justifie avoir suivi une formation minimale de 700 heures pour la pratique de l'activité
- n'effectue pas de diagnostic médical
- ne réalise pas de prescription à visée thérapeutique
- n'incite pas ses clients à l'abandon ou la suspension d'un traitement médicalement prescrit
- n'effectue pas de prescription alimentaire même liée à la recherche de la perte de poids

#### - RESPONSABILITES CIVILES PROFESSIONNELLES

<u>Les garanties Responsabilité Civile :</u>	<u>Selon disposition du tableau annexé :</u>
Responsabilité civile exploitation	Toutefois, l'ensemble des engagements de l'assureur, au titre de cette police, ne sauraient excéder la somme de 20.000.000 par sinistre et par année d'assurance, quel que soit le nombre de sinistres déclarés
Responsabilité civile professionnelle	

GEPCA Assurances  
24, Place Tabareau  
69004 LYON

Tél. : 04 72 10 62 20  
Fax : 04 78 28 98 34

contact@gepca.fr  
www.gepca.fr

SAS au capital de 67,2 K€ dont le siège social est situé au 24 place Tabareau à LYON (69004)  
RCS LYON B 328 835 780 - Immatriculée à l'ORIAS en qualité de courtier d'assurance sous le numéro n°07002589  
(vérifiable sur le site [www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7  
du code des assurances - Intermédiaire d'assurance sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel  
et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout 75009 Paris ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)). GEPCA exerce son activité,  
en fonction de la nature du risque, en application des dispositions de l'article L 520-1 II b (la liste des compagnies  
partenaires est disponible sur simple demande) ou de l'article L520-1 II c du Code des Assurances.

Pour toute réclamation, vous pouvez nous adresser un email à l'adresse suivante : [reclamation@gepca.fr](mailto:reclamation@gepca.fr) "

<p><b><u>Les garanties Protection Juridique :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>· La protection pénale</li><li>· La protection Commerciale</li></ul>	<p>Franchise: 0 € Seuil d'intervention : 0 € Plafond par litige (UE, Principauté d'Andorre et de Monaco) : 27892 € HT</p> <p>Dont plafonds pour :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- démarches amiables : 558 € HT</li><li>- expertise judiciaire : 5419 € HT</li></ul>
--	--

**MONTANT ANNUEL DE LA COTISATION : 155 € TTC**

(dont taxes 11.6% CFDP et ...% GENERALI) pour un paiement annuel par prélèvement. Pour un paiement annuel par chèque 8 € de frais annuels de quittancement .

**DATE D'EFFET SOUHAITÉE POUR L'ADHÉSION :**

**Le contrat est souscrit pour un an avec tacite reconduction, Résiliable chaque année sous préavis de 2 mois avant la date d'échéance.**

**Les garanties cesseront si l'adhérent ne répond plus aux critères de souscription définis ci dessous :**

**L'adhérent déclare :** que les déclarations sur la base desquelles le présent contrat est établi, sont conformes à la vérité.

**O** S'engage à informer l'assureur de tout changement.

**O** - Être adhérent de : **L'Association Française de Thérapie Crânio-Sacrale Biodynamique (AFTCSB)** et être à jour des cotisations.

**O** Reconnaît avoir pris connaissance, accepté sans réserve et conservé la Notice d'Information référencée : Pour Protection Juridique CFDP " Contrat Individuel Protection Juridique des Praticiens du Bien Etre et pour les garanties de Responsabilité Civiles Professionnelles GENERALI DG GA3E21 pour et Fac-similé Police RDD - Praticien AFTCSB préalablement à la signature de la présente.

Fait à le

Signature de l'Adhérent :

Signature de GEPCA Assurances :

**Le contrat est parfait et les garanties acquises dès réception chez GEPCA du bulletin d'adhésion complété et signé et du chèque de 163€ TC à ordre GEPCA.**

**Ou Mandat SEPA GENERALI + Mandat SEPA CFCP + RIB pour un montant de 155€**

Une attestation de garantie est adressée par GEPCA en confirmation. Les contrats vous parviennent sous 72H par courriel



## ASSURANCE DE VOS LOCAUX PROFESSIONNELS

Par extension gratuite le contrat de responsabilité civile professionnel qui nous vous proposons ci-dessus, couvre vos responsabilités d'occupant dans des locaux non-permanents.

Si vous exercez votre activité dans un cabinet dont vous êtes l'occupant permanent en tant que locataire ou propriétaire vous devrez l'assurer. S'il s'agit d'une pièce dans votre appartement ou votre villa. Vous devez en informer votre assureur habitation;

Nous vous réservons aux adhérents des conditions préférentielles;\*

Jusqu'à 20M2	Jusqu'à 40M2	Jusqu'à 60M2	<b>Au dela</b>
<b>125€ TTC</b>	<b>148€ TTC</b>	<b>171TTC</b>	Nous consulter

Nous indiquer;

Votre Nom -Prénom

Adresse courrier si différente de celle du local à assurer ;

Adresse du local ° .....

Rez de chaussée ? : oui- non

Si oui Y a t'il une vitrine ? Oui non

Superficie : ... m2

Qualité Assuré : Locataire Propriétaire?

Pour les garanties suivantes :

Locaux ( propriétaire-locataire-confiés ou prêtés ) :valeur reconstruction à neuf sans limite

Contenu en Matériels professionnels : 4000€ (Garantie valeur à neuf 3 ans)

Incendie-Explosions-Attentats-Vandalisme-Catastrophes naturelles : 4000€

Dégâts des eaux : 2000€

Vol-illimité sur détériorations immobilières – 1200€ sur mobilier et matériel

Bris de glaces : 3000€

Bris matériel bureautique : 1500€

Pertes d exploitation ; 30 000€

Franchise 100€ hormis Cat. Nat. et attentats -selon dispositions légales

Ces conditions ont été établies sur une base habituelle moyenne des besoins des adhérents

**Pour des garanties supérieures, nous consulter**

Date d'effet choisie :

Paiement par annuel :  par chèque ou virement

Paiement mensuel sans frais :  -Dans ce cas joindre votre RIB

GEPCA Assurances  
24, Place Tabareau  
69004 LYON

Tél. : 04 72 10 62 20  
Fax : 04 78 28 98 34

contact@gepca.fr  
www.gepca.fr

SAS au capital de 67,2 K€ dont le siège social est situé au 24 place Tabareau à LYON (69004)  
RCS LYON B 328 835 780 - Immatriculée à l'ORIAS en qualité de courtier d'assurance sous le numéro n°07002589  
(vérifiable sur le site [www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7  
du code des assurances – Intermédiaire d'assurance sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel  
et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout 75009 Paris ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)). GEPCA exerce son activité,  
en fonction de la nature du risque, en application des dispositions de l'article L 520-1 II b (la liste des compagnies  
partenaires est disponible sur simple demande) ou de l'article L520-1 II c du Code des Assurances.

Pour toute réclamation, vous pouvez nous adresser un email à l'adresse suivante : [reclamation@gepca.fr](mailto:reclamation@gepca.fr) "